

Le dossier de production est une étape clé pour la validation de votre projet de film

Il doit comprendre:

- ~ Une **note d'intention**, qui détaille le sujet de votre film, l'objectif du film, votre démarche, l'angle que vous choisissez ;
- ~ Un **synopsis**, qui reprend des éléments de votre problématique et commence à présenter une structure logique de base pour votre film ;
- ~ La liste des **besoins techniques** : caméra, micros, perche, trépied, accès aux bancs de montage... ;
- ~ Le **calendrier prévisionnel** de tournage, si vous avez déjà des RDV planifiés.

Il faut y joindre :

- ~ Une **attestation de Responsabilité Civile** que vous récupérerez après de votre assurance ;
- ~ Le **contrat d'aide à la production** ainsi que son **règlement**, signés par l'ensemble des membres de votre équipe ;
- ~ Une **lettre vous engageant au remboursement** de tout dégât, perte ou vol de matériel.

Sur Moodle, nous avons déposé :

- ~ Un exemple de dossier de production, déposé dans le cadre d'une thèse de géographie ;
- ~ Le contrat d'aide à la production audiovisuelle accompagné du règlement, à lire avant de signer !

Prochaines étapes :

- ~ Nous envoyer l'avancée de votre problématique ;
- ~ **Remplir le dossier de production, et l'envoyer par email à Juliet et Nicolas et Mélanie au plus vite. Vous n'aurez pas accès au matériel de tournage avant la validation de celui-ci.**
- ~ Dès la validation de votre approche, prendre contact avec les personnes que vous souhaitez interviewer !